

littéraires d'autres nations plus policées qu'eux, en dépit du mépris barbare de leur prophète pour les arts et les sciences. Ils ont traduit à cette époque des livres du grec, de l'ancien persan et du sanscrit. Encore est-il probable qu'ils auront employé le secours d'interprètes pour exécuter ces mauvaises traductions. Cette curiosité, peu naturelle à des adhérents de l'islamisme, n'a été que de courte durée : les Arabes, sous le joug des Turcs, sont retombés dans l'ignorance. S'il y en a de savants, ils le sont tout au plus dans la littérature d'autres nations mahométanes, des Persans et des Turcs.

Nous nous sommes arrêtés peut-être trop longtemps à réfuter l'opinion de M. Caussin de Perceval, puisque depuis qu'il l'a publiée deux points ont été constatés de la manière la plus positive : 1^o que les Mille et une nuits sont bien plus anciennes ; 2^o que pour le fond et les parties principales de l'ouvrage, elles ne sont pas d'origine arabe.

Feu M. Langlès, savant aussi distingué par la bienveillance avec laquelle il favorisait les recherches érudites d'autrui, que par l'étendue de ses connaissances bibliographiques et historiques sur l'Asie, a été le premier que nous sachions (dans son édition des voyages de Sindbad le marin, en français et en arabe, publiée à Paris en 1814) à citer un passage remarquable de Maçoudi, historien arabe, dont on loue l'exactitude et la circonspection. Dans un livre écrit en l'an 936 de l'ère chrétienne, cet auteur dit, selon la traduction de M. Langlès :

« Quant aux livres qu'on nous a apportés, et qu'on nous
 « a traduits du persan, de l'indien, du grec, et à la manière
 « dont ils ont été composés, nous avons déjà fait mention,